



BASSIN DE BAINNADE NATURELLE EXTERIEUR



*Unique bassin de baignade
naturelle dans un centre
aquatique en France!*

Ce concept **innovant** permet une baignade **sans aucun produit chloré**, ni filtre UV.

Il est composé d'un **bassin de baignade** (300m²), d'une zone dite « de régénération » (100 m²). cette zone accueille essentiellement des plantes de berges et des **plantes aquatiques**. Enfin, cet espace est complété par une zone de **filtration biologique** permettant un traitement optimal de l'eau, composée principalement de **roseaux** communs.

Une **cascade oxygénante** et un **ponton en bois** complètent cet espace harmonieux, véritable **écosystème** dans lequel les végétaux se substituent aux produits chimiques pour **purifier** l'eau de manière **totale et naturelle**.

Côté entretien et sécurité:

**Entretien, nettoyage
et surveillance au quotidien
Une analyse de l'eau par semaine**

natureo

Parc Aquatique de Loches
www.parc-natureo.fr



Les 10 bonnes pratiques de la baignade naturelle

- 1** Le bassin de nage est accessible à la baignade, à l'exclusion de la zone plantée, située en périphérie et du bassin de filtration.
- 2** La baignade doit être précédée d'une douche, et savonnée de préférence, afin d'éliminer toutes les impuretés du corps, pouvant nuire à la qualité de l'eau et dégrader plus rapidement l'équipement.
- 3** Pour éviter tout risque de glissade, dû à un dépôt naturel, appelé biofilm, au fond du bassin, il est conseillé de se tenir à la main courante pour entrer dans le bassin.
- 4** Il est déconseillé de boire l'eau de baignade.
- 5** Il est déconseillé, en cas de lésions cutanées et de troubles intestinaux, de pratiquer la baignade naturelle.
- 6** Nous vous informons que cracher et uriner dans le bassin nuit à la qualité de l'eau de baignade et à la santé de tous.
- 7** Après avis d'un éducateur sportif, vous êtes autorisés à plonger dans la zone des 2 m de profondeur.
- 8** Pour votre sécurité et le respect des équipements, il est déconseillé de jeter des cailloux, d'escalader la cascade et les barrières bois.
- 9** Éviter de mettre votre huile ou crème solaire, juste avant d'aller vous baigner.
- 10** Les plages et terrasses aux abords du bassin naturel sont réservées aux personnes pieds nus ou portant des claquettes appropriées.

natureo

Parc Aquatique de Loches

1 allée des Lys - 37600 LOCHES - 02 47 91 34 55 - www.parc-natureo.fr